

M. J. C.

Après l'exposé de Monsieur BLANC, Directeur Régional des Maisons des Jeunes et de la Culture, relatif au recrutement d'un animateur, il est décidé de reporter la décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Des mesures seront prises pour la protection contre le vol de la MJC avec des fermetures inviolables.